

Adresse du 24e bataillon de la Charente qui félicite la Convention pour son énergie et sa surveillance qui ont permis de dévoiler les projets liberticides, lors de la séance du 22 floréal an II (11 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du 24e bataillon de la Charente qui félicite la Convention pour son énergie et sa surveillance qui ont permis de dévoiler les projets liberticides, lors de la séance du 22 floréal an II (11 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 229-230;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26557_t1_0229_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

blissement ferme et durable de la constitution républicaine.

Membres du Comité de salut public et de sûreté générale, vous avez la confiance de la Convention nationale, vous avez celle du peuple français; vos travaux, vos veilles, vos efforts pour faire triompher la liberté font trembler les tyrans de l'Europe; autant qu'ils rassurent les vrais républicains: poursuivez, redoublez, s'il se peut, de vigilance, de courage, d'énergie; secondés par un sénat pur et populaire, par un peuple grand, puissant, généreux qui a juré la liberté ou la mort, vous ne ferez pas un pas qui n'accélère la chute des tyrans. Représentants, nous vous le disons avec la plus intime persuasion, l'ordre du jour actuel ne nous présage que des succès: cependant il nous manque une institution que vous nous avez promise, la fête décadaire dédiée à l'Eternel: hâtez-vous de nous la donner, elle est surtout indispensable pour les habitants des campagnes; elle consolidera dans la République l'amour de la justice et de la vertu qui ne doivent jamais cesser d'y être à l'ordre du jour. S. et F.»

MOREAU, ALLARD, SANCHELÈJE.

j

[La Sté popul. de Douai, à la Conv.; 30 vent. II] (1).

«La Société populaire de Douai qui vient de se renforcer par l'admission de fidèles sans-culottes, a crû devoir consacrer ses premiers instants au soulagement, à la défense des patriotes victimes de manœuvres artificielles, à l'équipement de plusieurs cavaliers qu'elle offrira incessamment à la patrie, enfin aux moyens les plus prompts, les plus efficaces, pour atteindre à l'instant si désiré de l'anéantissement de l'engence royale et usurpatrice. Parmi ces moyens il en est deux dont elle a généralement reconnu la haute importance; le premier c'est de fixer au moment où la France accordera la paix à ses ennemis la fin de la session de la Convention nationale; le second, de ne pas renouveler dans tous ses membres le Comité de salut public. La Société a vivement senti que changer de Comité, même en partie, ce serait briser le ressort principal du mécanisme politique, ce serait en retenant l'impulsion vigoureuse qu'il aurait donnée, ajourner l'exil des abus et des crimes par-delà le Rhin, le Pas-de-Calais, les Alpes, etc. Ce serait retarder l'extermination des soldats armés par l'ingnomie, la servitude, ranimer l'espoir antimoral et sanguinaire des bourreaux massacrant l'humanité pour se repaître de ses lambeaux palpitants.

Citoyens représentants, pressez la destruction du despotisme et vous fermerez pour jamais les annales de la perversité, seconde de vos puissants efforts ceux du Comité de salut public, n'écoutez point les clameurs de l'insidieux aristocrate ou de l'être assez abruti pour frissonner quand on parle de gouvernement révolutionnaire. Sévissez contre ceux qui oseraient proposer des mesures qui attaqueraient l'intégrité de ce Comité si terrible pour les malfaiteurs, hé quoi!... à l'époque où la tyrannie a pour auxi-

liaire la trahison des peuples dégénérés, toutes ces horreurs émanées d'une secte corruptrice, au temps où la perfidie que des siècles entiers ont rendue savante, médite des projets dévastateurs, il se présenterait des hommes qui réclameraient contre la composition ou l'existence de ce Comité? S'ils l'osaient!... punissez les téméraires.

Citoyens représentants, la ligue couronnée est suspendue sur le gouffre qui aspire les plus noirs forfaits, ce Mack qui sera plus fameux par sa honte que par des vastes combinaisons, ne la délivrera point du supplice qui l'attend; vous, pilotes habiles qui conduisez le vaisseau de la liberté sur une mer houleuse, vous le ramènerez dans le port à l'abri des tempêtes, après qu'il aura foudroyé les colosses du crime.

Vous l'avez entendu, citoyens, l'heure de la mort est sonnée, ses sons lugubres ont retenti dans le palais des rois; vous et le Comité de salut public élu par votre sagesse, vous avez lancé l'effroi jusqu'au fond de l'âme des princes les plus présomptueux; la mine creusée sous le trône s'embrace et va opérer son effet libérateur; plus de clémence, qu'elle s'assoupisse et ne se réveille que lorsque les nations belligérantes professeront nos principes, marcheront immédiatement après les Français dans le sentier des vertus républicaines.

Pour amener l'extinction totale de l'espèce monarchique, nous demandons à la Convention qu'elle reste à son poste, qu'elle ne renouvelle jamais en entier son Comité de salut public, que si un remplacement est jugé indispensable, il n'ait lieu que pour un membre à la fois et à des époques assez éloignées pour que les travaux qui lui sont confiés ne puissent être interrompus. S. et F.»

CASELLI.

k

[Le 24^e bataillon de la Charente, à la Conv.; 25 germ. II] (1).

« Représentants,

Rentrés dans cette place, nous avons appris, saisis de la plus profonde indignation, qu'une criminelle conspiration était ourdie contre la souveraineté du peuple, que des ambitieux et des traîtres, plus dangereux encore, parce qu'ils avaient accaparé une réputation de patriotisme et la confiance publique, méditaient et la perte de nos droits et la destruction de cette partie saine de la Convention qui par des lois vigoureuses, justes et révolutionnaires nous garantit la liberté et l'égalité; votre énergie et votre surveillance ont dévoilé à toute la République les projets liberticides de ces hommes qui ne paraissaient écraser l'hydre du despotisme que pour nous conduire à l'esclavage et l'infâmie, vous les avez dénoncés au peuple et le peuple les a punis: courage, vertueux législateurs, continuez à effrayer les tyrans et les factieux et vous serez toujours dignes d'une nation généreuse qui vous confia le précieux dépôt de son bonheur, sa liberté par ses vertus et ses lois.

(1) C 303, pl. 1111, p. 10; M.U., XXXIX, 358.

(1) C 303, pl. 1111, p. 16; J. Sablier, n° 1312.

Pour nous, soldats de la patrie, nous la défendrons jusqu'au trépas, nous montrerons toujours à l'Europe étonnée combien ils sont grands ses soldats de la liberté, combien ils sont lâches ses satellites des rois, et nous jurons avec vous d'exterminer jusqu'au dernier des traîtres et des conspirateurs.»

MIMAUD (*cap° comm'*), MIMAUD (*lieut.*), GIRARD (*lieut.*), DORDIÈRE, TRIBOT (*caporal*), CLAUDAUD (*cap°*), FAURE, GIRAUD, MICHELET, GAY, BALAUD (*sous-lieut.*), REOULLAUD (*caporal fourrier*), DUMAS, MORTAS (*serg'*), MENARD, DOYEN (*serg' maj.*), VACHEZ, FRESNEAU (*cap°*), DUPUY (*cap°*), DÉSALLÉE, LAURENT, CHASSAGNE (*volontaire*), D. VERGNIAUD (*caporal fourrier*), GALLAIN (*caporal*), BAUDIN (*lieut.*), MASSONET (*caporal*), NADAULT, MESNARD, MERCIER, DAVIAUD, BOUTMANT [et 8 signatures signatures illisibles].

l

C'est au milieu de nous, dit la Société populaire d'Auch, que le citoyen Dartigoeyte fut assassiné; c'étoit donc à nous à le venger, aussi l'avons nous fait. Outrager un représentant du peuple, c'est attaquer l'objet le plus sacré de notre amour. L'assassin de Dartigoeyte a été arrêté sur-le-champ; il a été livré à une commission militaire, et a payé de sa tête un si grand forfait. Périissent ainsi tous les ennemis du peuple! (1).

m

[*La Sté popul. de La Réunion, à la Conv.; 20 germ. II*] (2).

« Représentants d'un peuple libre,

Recevez le salut d'une Société naissante et républicaine. Vous avez bien mérité de la patrie...

Cette conjuration infernale a retenti jusqu'au bords de la Loire, un monument d'indignation s'est élevé de toutes parts: jusqu'à quand abuseront-ils de notre patience; la vôtre est à bout, des principes d'humanité et de vertu ont précédé toutes vos actions et des factions liberticides s'élèvent encore contre la souveraineté du peuple, attendant à l'existence de la représentation nationale, aux jours précieux de la Montagne. Non... non... aux armes, la patrie méconnaissait ses enfants barbares et ingrats, elle ne compose jamais avec eux. Le sang des patriotes a coulé, que ces monstres républicides expient la peine due à leurs forfaits et que la liberté soit vengée.

Depuis longtemps les agents des tyrans préparaient cet exécrable complot, se masquant des attributs du bonheur du peuple. Ils en devenaient les assassins. Quel système nouveau les avait égarés dans leurs dessins astucieux; ils voulaient nous donner des chaînes, ils ignoraient apparemment que le peuple aimait sa liberté, que de sa masse toute puissante, il pulvérisera quiconque essaiera de lui ravir.

(1) *M.U.*, XXXIX, 359; *Bⁱⁿ*, 22 flor. (suppl^t), relate l'exécution de Lacassaigne, auteur de l'attentat; *C. Eg.*, n° 632; *Feuille Rép.*, n° 315; *J. Sablier*, n° 1312; *Rép.*, n° 143; *Audit. nat.*, n° 596.

(2) *C* 303, pl. 1111, p. 11; *J. Univ.*, n° 1632.

Courage, sublime Montagne, tu tiens le fil de la conspiration, ne souffre pas que la majesté d'un grand peuple soit avilie et menacée. Que le glaive de la loi se promène sur toutes ces têtes coupables; c'est notre vœu; il est temps, Législateurs, d'établir une ligne de démarcation entre les sans-culottes et ces hommes effrénés qui jouent toutes espèces de rôle pour éteindre l'empire de la raison.

Montagnards, nos pères, nos amis, esclaves des lois, fidèlement attachés à la représentation nationale, ennemis jurés de la tyrannie sous quelle emblème qu'elle se présente; nous te réitérons ce serment auguste nous jurons d'en être les assassins et ses persécuteurs.

Reste à ton poste, achève ton sublime ouvrage, rend notre bonheur parfait; tu auras bien mérité de la nature en accomplissant tes innombrables desseins.

La loi du 21 pluviôse a eu toute son exécution dans notre commune et les précieuses familles qui languissaient depuis si longtemps ont enfin recueilli les bienfaits de la reconnaissance nationale. Une fête civique simple et belle n'a fait qu'augmenter l'éclat de la distribution des secours qu'elles attendaient. Un autel magnanime décoré de guirlandes de lierre et de fleurs était le lieu destiné à recevoir ces chères familles; une couronne tricolore suspendue en l'air au milieu de l'autel (récompense réservée à leurs enfants) attirait principalement les yeux des spectateurs. La municipalité revêtue de ses écharpes accompagnait chacun des aspirants auprès du président de la Société populaire qui leur donnait l'accolade fraternelle en leur remettant la somme qui leur revenait et un bouquet tricolore. Nous ajouterons qu'une promenade civique a terminé cette scène si attendrissante. L'autel de la patrie a ensuite été cerné et le serment y a été prononcé.»

DUBON, MAZELLE, RUEZ, CARUE, TAUPIN, GUERRIAT, NATY, PANET, TAUPIN, GERMILLION, RUEZ, AY.

n

[*Le distr. de Valence, à la Conv.; 10 germ. II*] (1).

« Représentants du peuple,

Des hommes revêtus de la confiance du peuple tramaient contre la liberté; les scélérats croyaient-ils que sous le masque du patriotisme leur crime dut rester dans l'impunité? Ils sont connus et le glaive de la loi a déjà frappé leurs têtes coupables. Bien que ce complot affreux ait porté la moindre atteinte à la liberté, il ne fait au contraire qu'affermir davantage et accélérer l'anéantissement des tyrans coalisés. Fiers montagnards, les mesures vigoureuses que vous avez prises, votre active surveillance en déjouant ce projet infâme, vous acquièrent de nouveaux droits à la reconnaissance nationale; suivez avec fermeté les ramifications de cette trame scélérate; élaguez de votre sein tout ce qui est impur; restez fermes à votre poste, continuez à donner l'exemple du courage et des vertus; continuez à prouver que la justice et la probité sont à l'ordre du jour; continuez, dignes repré-

(1) *C* 302, pl. 1096, p. 26; *J. Fr.*, n° 595.